

Que la lumière soit :



Contrexéville by night :

La réunion du conseil municipal, éclairée à la lampe à pétrole, bat son plein le soir du 5 avril 1885, le maire Joseph Roland tente de refreiner l'ardeur de ses conseillers qui veulent absolument doter la station d'un éclairage public. Il est cultivateur¹⁰, et ne voit pas très bien pourquoi on éclairerait le village la nuit, mais il est en minorité car il n'a avec lui que les autres cultivateurs : François Thomas, Pierre Thomas, et Gérard Barthélemy ; leurs alliés habituels l'aubergiste Garel et le menuisier Louis Collin les ont lâché pour se joindre au groupe des hôteliers menés par Martin (hôtel Martin, future mairie), Blaizot (XII apôtres) Parisot (hôtel Parisot), Morel (gérant de l'hôtel de l'établissement) auxquels s'étaient associés les docteurs Graux et Thiéry (ces 3 derniers personnages seront par la suite maire de Contrexéville).

L'argument principal du maire et de ses alliés est celui que l'on entend encore de nos jours : « ça coûte des sous... ». D'autres raisons sont invoquées : l'été la nuit tombe tard ! On ne sort pas la nuit¹¹ ! Quand aux tenants du projet, les hôteliers qui sont directement concernés, ils s'appuient sur les nombreuses réclamations réitérées des curistes, car se déplacer dans le village la nuit est un exercice périlleux, ne serait-ce que pour éviter les excréments équins et bovins, franchir les passerelles qui enjambent le Vair sans buter ou tomber dans le ruisseau ; où encore pendant les nuits sans lune afin de retrouver son hôtel ou encore pour aller aux spectacles. Des habitants se joignent à cette demande, conscients que le progrès ne peut que favoriser la transformation du village en station thermale.

Finalement le projet est accepté, un peu plus tard c'est la SGEVC¹² qui emporta le marché selon les clauses suivantes :

La société se charge de l'installation des 16 appareils fonctionnant au pétrole (ils pourront être équipé pour le gaz), le montant de la facture se monte pour le village à 1.484,10 Francs. Les frais de fonctionnement sont ensuite à la charge de la commune et comprennent l'achat de l'huile chez un commerçant local (chez Demaison), l'entretien du matériel et le salaire de l'agent allumeur, qui chaque soir aura pour mission d'approvisionner et d'allumer les lampes, celles-ci s'éteignant seules en fonction de la quantité de pétrole prévue pour le nombre d'heures de fonctionnement désiré ; une clause mentionne que l'hiver un appareil sur deux fonctionnera, et pas toute la nuit.

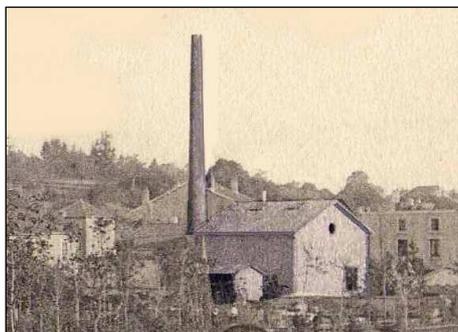
Adjudication de l'éclairage public :

C'est sous l'administration du maire temporaire François Thomas que le conseil municipal décide en 1899, de mettre en adjudication l'éclairage des rues. En effet, le poste d'agent allumeur prévu en 1885 pour approvisionner les lampes et les allumer était souvent confié à un nécessairement uniquement défrayé ; ce petit travail était plus où moins bien accompli, il en est de même pour l'entretien des appareils qui n'étaient pas correctement assuré. Les nuits de Contrexéville n'ont pas toujours étaient éclairées tant par carence d'agent allumeur qu'à cause des pannes survenant au matériel.

L'adjudication de l'éclairage public est faite le 12 novembre 1899, elle est soumissionnée au prix d'appel de 700 Francs, le cahier des charges comprend 14 articles stipulant que l'adjudicataire devra être notoirement reconnu solvable, qu'il allumera les appareils à l'heure du coucher de soleil et que cette opération devra être faite en 50 minutes. La qualité de l'huile minérale (le pétrole) et les diverses phases d'entretien du matériel sont précisées notamment le nettoyage des déflecteurs fait avec une peau de chamois exclusivement réservée à cet usage, les réparations et bris divers sont à la charge de l'adjudicataire, qui pourra être révoqué par le maire en cas de non respect du contrat ; en tous cas le matériel devra être rendu en bon état à la fin du contrat.

Une dernière clause rajoutée par la suite précise qu'au cas où la ville adopte l'éclairage à l'électricité, il sera fait à l'adjudicataire une retenue proportionnelle au nombre de lampes supprimées. Il est vrai que de nombreuses communes ont déjà opté pour l'électricité, et là encore les hôteliers poussent à la roue pour bénéficier de ce summum de modernité.

La fée électricité :



C'est sous l'administration du maire Auguste Morel que la municipalité accepte à l'unanimité le 24 décembre 1912, l'électrification du réseau d'éclairage urbain ainsi que l'utilisation de l'électricité pour les bâtiments municipaux. Depuis 1900, une usine d'électricité construite par la SAFLE¹³ sise au 9, rue de Rocroi à Paris, fournit l'électricité à certains hôtels de la station, aux sociétés qui embouteillent les eaux minérales (Pavillon, Leclerc, Thiéry, Great Source) ainsi qu'à leurs établissements thermaux mais aussi pour certains particuliers.

Ce qu'on aperçoit de cette usine, c'est sa cheminée sur les cartes postales avec parfois un pan du bâtiment, ou comme ci-contre une vue prise depuis le parc thermal (au niveau de l'ancien mini golf), mais jusqu'à présent nous n'avons aucun plan complet et détaillé de l'ensemble¹⁴. Elle était bâtie contre le magasin

d'alimentation en gros « Demaison - Bogard » (square de la Libération aujourd'hui). La force électrique était produite par

¹⁰ À cette époque la ferme des Roland était à l'emplacement de la Poste actuelle, rue du Shah de Perse.

¹¹ Pas de télévision dans nos village, mais on se couche tôt le soir, car on se lève tôt le lendemain matin.

¹² Société Générale d'Éclairage des Villes et Communes, sise rue Riboutté à Paris.

¹³ Société Anonyme Force et Lumière Électriques, fondée le 4 janvier 1898. Capital de 300.000 Francs réparti en 600 actions de 500 Francs.

¹⁴ Mon père connaissait l'intérieur qu'il m'avait décrit : carrelé de blanc et très propre.

un alternateur (photo ci-contre) mis en mouvement par la vapeur que générait la combustion du charbon qui chauffait de l'eau, en l'occurrence celle du Vair retenue par un barrage dont il reste encore une passerelle et quelques structures de la vanne d'une écluse aujourd'hui disparue. Le directeur de l'usine Ernest Higel est natif d'Alsace, il a fait sa formation à Epernay où il s'est marié avec Blanche Grave, puis il fut muté à Neuilly-sur-Seine avant d'être nommé à Contrexéville en 1900, à l'âge de 37 ans ; il est arrivé avec femme et enfants : Raymond qui travaille avec lui, Blanche et Germaine. Il emploie une domestique Louise Miller, deux mécaniciens - électriciens : Léon Lallement et Léon Moselle et un chauffeur Émile Henriot, ainsi que plusieurs manoeuvres.



L'usine a produit de l'électricité jusqu'en 1930, date de sa reprise par la Compagnie Générale d'Électricité, qui truste les trois quarts de la production d'électricité en France qu'elle transporte par câbles aériens ; ce qui contraint à la fermeture la plupart des petites unités de production qui ne sont plus rentables, telle l'usine de Contrexéville.

La société des eaux minérales achète les trois bâtiments : l'habitation, l'usine et l'atelier de réparation, qu'elle démolit complètement en 1937.



Hier et aujourd'hui : documents comparatifs, montage d'André Coiffier. Au dessus, la même rue qu'en bas au même emplacement en 1906, avec au fond la cheminée fumante de l'usine électrique.